

PROJET de
PERFORMANCE
FÉDÉRAL



2022 / 2024

ANALYSE DE LA FEDERATION SUR
L'OLYMPIADE 2017-2021

1. Analyse générale des performances

Nombre de médailles sur l'ensemble des championnats de l'olympiade pour les 8 disciplines reconnues de haut niveau dans les catégories Jeunes et Seniors :

Disciplines	Olympiade 2009 - 2012	Olympiade 2013 - 2016	Olympiade 2017 - 2021
CSO	11	14	10
CCE	8	25	15
Dressage	0	2	3
Para Equestre	0	2	0
Endurance	12	7	6
Attelage	2	5	14
Voltige	7	11	8
Reining	0	3	4
Total médailles	40	69	60

A noter que l'année 2020 a été très largement perturbée par la pandémie, annulant une grande partie des championnats internationaux.

Ces résultats sont le fruit d'une politique sportive s'appuyant sur une approche systémique de la performance :

- Un management optimisé :
- Un collectif France
- un encadrement hautement qualifié,
- Un duo entraîneur- DTN adjoint,
- le couple au cœur de la construction de la performance :
- une individualisation du système d'entraînement
- une individualisation de l'accompagnement en compétition
- des structures non permanentes
- Un accompagnement renforcé des jeunes générations,
- Un accompagnement des propriétaires de chevaux,
- Un soutien des circuits de compétition d'excellence en France permettant d'augmenter les quotas de participation des couples français.

2. Bilans Equipes de France olympiques

Analyse des performances de référence des nations leader et mesure des écarts avec le niveau actuel des équipes de France

Concours Complet d'Equitation

	Individuel				
	RIO (Nouveau Calcul)	TOKYO	Ecart		Tokyo Français
1	27,27	25,6	7,90		33,5
2	32,00	28,9	4,60		35,2
3	36,27	29,6	3,90		44,4
4	37,67	31,5			
MOYENNE	33,3	28,9			

	EQUIPE				
	Rio (Nouveau Calcul)	TOKYO	Ecart		Tokyo Français
1	128,27	86,3	15,20		101,5
2	132,13	100,2	1,30		
3	127,40	101,5			
4	132,13	114,2			
MOYENNE	129,98	100,45			

En individuel, les résultats en dressage doivent être améliorés pour s'approcher des médailles. Le meilleur français se situait à 3.9% du podium et 7.9% de l'Or.

Par équipe, la France reste sur 2 médailles lors des deux dernières Olympiades.

Le mode de calcul des points a évolué entre Rio et Tokyo, désormais la disparition du coefficient 1,5 sur le Dressage diminue l'importance de cette épreuve par rapport aux résultats du CSO et du cross.

Par équipe, l'écart avec la meilleure nation est important (15.2pts) et vient des résultats du Dressage en grande partie.

Projection Paris 2024 :

En prenant le même mode de calcul de points, les scores par équipe et en individuel étaient bien plus bas à Tokyo qu'à Rio. Cela s'explique principalement par les dépassements de temps au cross et les fautes aux obstacles plus nombreuses à Rio. On peut en déduire que le Cross et le Saut d'Obstacles à Tokyo étaient peut-être moins compliqués. Pour Paris 2024, si le format Olympique reste à 3 concurrents par équipe, il est possible que les difficultés proposées soient semblables à celles de Tokyo. Dans ce cas, une progression sur le dressage pour obtenir des scores individuels au-dessus de 72% est nécessaire. Ces scores étaient ceux de Rio et les couples initialement envisagés à Tokyo en avaient le potentiel. Il faut donc étoffer le nombre de couples capables de réaliser ces scores.

b. Saut d'Obstacles

classement	Indiv		Ecart	Tokyo meilleur Français
	RIO	TOKYO		
1	0/0/0	0/0	5 points	5 points
2	0/0/0	0/0		
3	0/0/4	0/0		
4	0/0/4	0/0		

classement	EQUIPE			Ecart	Tokyo Français M1	Tokyo Français M2
	RIO (2 manches)	TOKYO manche 1	TOKYO Manche 2 (10 meilleurs équipes, remis à 0)			
1	3	0	8	1 Cavalier éliminé	15 (1+5+9), 6ème	1 + 1 + EL
2	5	4	8			
3	8	4	12			
4	8	10	17			
		10ème équipe qualifiée avec 27 points				

En individuel, il est nécessaire pour se qualifier pour la finale d'effectuer 0 ou 4pts rapide sur la première manche qualificative. Sur l'épreuve finale le sans faute sur la première manche puis sur le barrage est indispensable pour accéder aux podiums. Les points de temps dépassés sortent directement le cavalier du barrage donc de la course au podium.

Par équipe, la remise à zéro du score pour la manche finale laisse l'opportunité d'aller chercher le podium sur une seule épreuve. L'accès à la finale pour les 10 meilleures équipes s'est fait en dessous de 27points (3 coéquipiers), ce qui rend accessible la finale aux meilleures nations mondiales. Sur la manche finale de Tokyo les équipes sont sur le podium jusqu'à 12pts cumulés. Il s'agit de scores importants qui laissent penser que l'épreuve était relevée. La France obtient deux bons scores à 1 pts mais le 3ème cavalier est éliminé. Le nouveau règlement qui autorise seulement 3 cavaliers à concourir sans « drop score » a pénalisé la France. Il peut aussi être une des explications aux résultats par équipes plus élevés qu'à Rio, bien que sur une seule manche.

Projection Paris 2024 :

Il sera nécessaire de comporter dans l'équipe de France 3 couples très solides, habitués à effectuer des sans fautes sur des parcours massifs et des pistes semblables à celles de Paris 2024 (luminosité, profils d'obstacles...). La franchise et la « sûreté » des couples sont d'autant plus importantes à prendre en compte si l'épreuve reste à 3 cavaliers sans « drop score ».

c. Dressage

INDIV GP en %				
	RIO	TOKYO	Ecart	Tokyo Français %
1	85,071	84,379	13,839	70,54
2	82,257	82,5	11,96	69.06
3	80,986	81,056	10,516	68.93
4	80,643	80,963		
MOYENN E	82,23925	82,2245		
INDIV GPS				
	RIO	TOKYO	Ecart	Tokyo Français
1	87,711	84,666		Non Qualifiés
2	82,983	83,298		
3	82,619	81,596		
4	81,401	80,608		
MOYENN E	83,6785	82,542		
INDIV FREESTYLE (Médailles)				
	RIO	TOKYO	Ecart	Tokyo Français
1	93,857	91,732		Non Qualifiés
2	89,071	89,657		
3	87,142	88,543		
4	85,196	87,507		
MOYENN E	88,8165	89,35975		
TEAM FINAL RESULT (sur GPS)				
	RIO	TOKYO	Ecart	Tokyo Français (note prise sur le GP)
1	81,93	82,86	13,35	69,51
2	78,59	78,49	8,98	
3	76,66	78,25	8,74	
4	75,51	76,36		
MOYENN E	78,17	78,99		

En individuel, les écarts du meilleur français avec le podium du Grand Prix sont de plus de 10%, ce qui est relativement important. Les médailles ne sont pas délivrées sur cette épreuve mais seulement sur la reprise Freestyle ou sont qualifiés les meilleurs cavaliers.

En équipe, il est nécessaire que chacun des couples progressent de 8,74% en moyenne pour accéder au podium. Cette comparaison est faite en prenant en compte les scores des français sur le Grand Prix. Les 8 meilleures équipes accèdent au Grand Prix Spécial où se jouent les médailles.

Projection Paris 2024 :

Les pourcentages pour accéder aux podiums à Paris 2024 devraient être sensiblement les mêmes que lors des deux dernières olympiades. On constate même plutôt une progression d'1% pour l'équipe championne et 1,6% pour le bronze.

Les résultats nécessaires pour accéder aux podiums sont aujourd'hui très éloignés des performances des meilleurs français. Si seulement 3 couples très performants sont nécessaires, au vue des temps de préparation et des temps d'évolutions des résultats en compétition, ces couples doivent être formés dès à présent et viser une progression annuelle obligatoire.

d. Para -Dressage

INDIV GP Grade I (ex Ia à Rio)					
	RIO	TOKYO	Ecart	Tokyo Français	
1	78,213	81,864	16,507	INDIV grade I	Classement
2	74,436	80,179	14,822	65,357	15/18
3	73,826	76,964	11,607		
4	73,696	75,929			
MOYENNE	75,04275	78,734			

INDIV GP Grade III (Grade II à Rio)					
	RIO	TOKYO	Ecart	Tokyo Français	
1	73,4	78,871	7,812	INDIV grade III	Classement
2	71,6	76,265	5,206	71,059	5/18
3	70,743	75,765	4,706		
4	70,057	72,971			
MOYENNE	71,45	75,968			

INDIV GP Grade IV (Ex Grade III à Rio)				Tokyo Français	
	RIO	TOKYO	Ecart	INDIV grade IV	Classement
1	72,878	76,585	7,89	68,695	9/15
2	72,171	74,659	5,964		
3	70,439	72,853	4,158		
4	70,122	71,976			
MOYENNE	71,403	74,01825			

FREE STYLE Grade III (ex II à Rio)				Tokyo Français	
	RIO	TOKYO	Ecart	FS grade III	Classement
1	77,85	84,347	14,16	70,187	8/8
2	76,25	77,614	7,427		
3	74,35	76,447	6,26		
4	73,7	73,84			
MOYENNE	75,538	78,062			

TEAM FINAL RESULT*				Tokyo Français			
	RIO	TOKYO (moyenne)	Ecart	TEAM grade II	Cl	Total :	Moyenne :
1	453,30	76,64	4,56	71,576	5/8	216,219	72,07
2	433,42	76,42	4,34	TEAM grade III		Classement :6/15	
3	430,35	74,78	2,71	73,113	4/12		
4	428,22	74,77		TEAM grade IV			
MOYENNE	436,32	75,6525		71,53	5/9		

En individuel, les médailles sont distribuées dans cette discipline sur chacune des 2 épreuves pour chaque grade. On constate que 2 cavaliers sur 3 sont à moins de 5% du podium dans les épreuves Grand Prix. Seulement un couple a accédé à l'épreuve Freestyle avec un moins bon résultat.

Par équipe, il faut noter une évolution importante du mode de classement entre Rio et Tokyo.

Rio: 4 cavaliers par équipe et prise en compte des 3 meilleurs résultats sur les notes cumulées reprise TEAM ET INDIV , soit 6 notes.

Tokyo: 3 cavaliers par équipe et prise en compte des trois notes de l'épreuve par équipe uniquement

Les écarts de l'équipe de France avec le bronze sont assez faibles, avec seulement 2.71% par cavalier.

Projection Paris 2024 :

Dans tous les grades et pour tous les podiums, les pourcentages des meilleurs ont augmenté de plusieurs points. Il faut donc envisager une poursuite de cette progression et des notes encore plus élevées aux prochains JOP pour accéder aux médailles.

Par équipe, la France n'est pas loin en termes de points des meilleurs. Cibler des chevaux et des cavaliers, créer des couples performants pour envisager des podiums en individuel et par équipe dans cette discipline est réaliste.

PPF / Partie Stratégique

STRATEGIES FEDERALES DU PROJET DE PERFORMANCE 2017 – 2024

La grille d'analyse de la méthode ORfèvre repose sur une analyse précise du chemin vers la performance. Elle se base sur une grille d'analyse qui permet de bien identifier sa propre démarche. Les points clé :

- Préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'Or,
- Anticiper le contexte spécifique des JOP,
- Anticiper les évolutions réglementaires possibles,
- Identifier les forces et les faiblesses du sportif / collectif et ses facteurs de risques intrinsèques,
- Analyser les forces et les faiblesses de la concurrence (aujourd'hui et demain),
- Hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité sur l'olympiade

L'analyse de la partie stratégique basée sur la méthode ORfèvre pour la FFE figure dans le document en Annexe 2

1. Analyse de l'environnement de la haute performance :



Stratégie et politique sportive de la FFE en matière de haut Niveau

La politique de la FFE pour le haut niveau a pour but d'être performant lors des grandes échéances internationales :

- les Championnats du Monde 2022 ;
- les Jeux Olympiques Paris 2024 ;

Compte tenu de l'analyse détaillée de l'environnement, la stratégie de performance ne peut s'envisager que par une approche systémique des facteurs de la performance.

Ainsi la stratégie fédérale en matière de haut niveau portera une attention particulière à ce que le dispositif retenu s'adapte aux athlètes et non l'inverse.

Cet objectif implique un suivi individualisé des couples.

Tout au long de la saison sportive et pour répondre aux exigences du haut niveau, la DTN pilote le déploiement d'actions ciblées des Entraîneurs et Sélectionneurs comme la personnalisation de l'entraînement et l'évaluation des couples en situation de compétition.

Pour toutes les disciplines un programme de compétitions et de stages d'entraînement est proposé. Ce programme est balisé par un suivi vétérinaire des chevaux et un suivi médical des sportifs. Des stages de préparation finale sont organisés en amont de chaque échéance majeure.

Le document de référence édité en début de chaque année définissant ce dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau s'intitule la "saison sportive".

Il est consultable pour chaque disciplines à l'adresse suivante :

<https://www.ffe.com/Disciplines/General/CCE/Haut-Niveau>

Les spécificités des disciplines équestres

L'équitation est une discipline sportive mixte alliant le cheval et le cavalier pour laquelle il est important de rappeler quelques spécificités, indispensables pour établir un projet de performance fédéral :

- Les cavaliers ont une carrière longue
 - moyenne d'âge des JO autour de 40 ans, un champion olympique de saut d'obstacles de 58 ans en 2016
 - certains peuvent émerger à haut niveau tardivement
- Un modèle économique indispensable
 - avec des propriétaires de chevaux investis
 - une entreprise stable d'un point de vue financier (commerce, coaching...)
- Un sport mixte. Malgré une forte présence des femmes dans les catégories Jeunes (25 ans et moins) celles-ci sont peu représentées dans la catégorie Sénior. Un travail reste à conduire pour identifier et lever les freins conduisant à cette situation.
- Un partenaire indispensable : le cheval. Le cavalier, aussi talentueux soit-il, n'est rien sans un cheval de haut niveau. Il est un enjeu financier important sur le marché des sports équestres. La politique fédérale d'incitation et d'accompagnement en direction des propriétaires nécessite une compétence très spécifique.
- Des structures d'entraînement individualisées, sans pôle fédéral permanent. Le cavalier de haut niveau est installé dans une structure équestre, source de son système économique.

- Avec deux athlètes, cheval et cavalier, l'ensemble des staffs nécessaires est multiplié par deux.

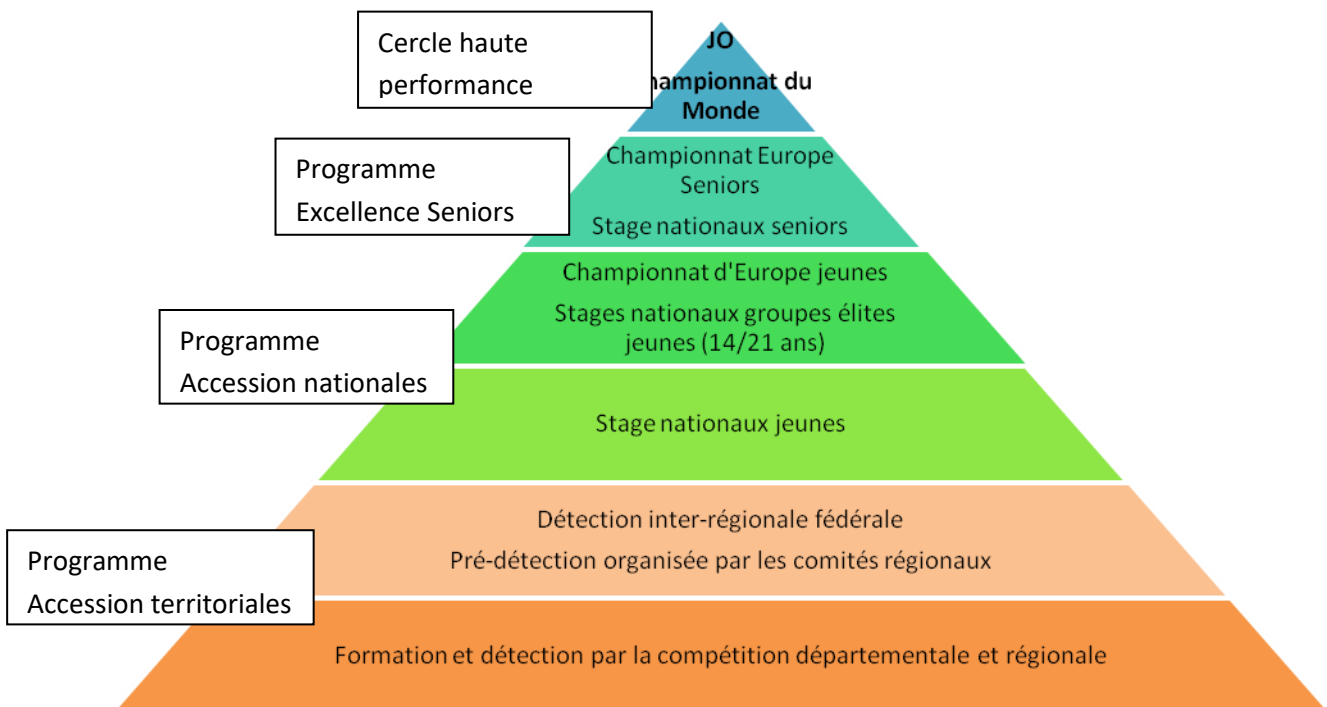
La place du PPF dans le projet global de la FFE

Le PPF est pleinement intégré au projet global de la FFE. Au sein du projet sport, il constitue la stratégie en matière de politique sportive de haut niveau.

Dans sa mise en œuvre, la direction technique nationale porte une attention particulière à mettre en corrélation les orientations ministérielles et les directives de la politique sportive fédérale.



Schéma général du PPF



Afin d'optimiser la progression des sportifs, le projet de performance fédéral apporte une réponse adaptée à chaque niveau de performance.

Programme d'Accession et Programme d'Excellence

Programme d'excellence :

- Cercle haute performance : dispositif d'ambition olympique et paralympique
 - ensemble des dispositifs mis en place pour le saut d'obstacles et le concours Complet.

Voir le paragraphe suivant présentant la stratégie fédérale pour les disciplines olympiques.

- Excellence : dispositif et structures dont l'objectif principal est l'amélioration des équipes de France

- ensemble des dispositifs mis en place pour le Dressage et le Para-Dressage

Voir le paragraphe suivant présentant la stratégie fédérale pour les disciplines Olympiques.

Les structures suivantes entrent dans le programme excellence :

- Pôle France Concours Complet non permanent
- Pôle France Voltige permanent et non permanent
- Pôle France Relève Concours Complet
- Pôle France Para-Dressage

Programme d'accession

- Accession nationale : préparation des potentiels nationaux
- Accession territoriale
- Sport Etude Excellence

Présentation par discipline Olympique de la stratégie fédérale

A – Les dispositifs communs de la Stratégie fédérale Haut Niveau et haute performance

Les groupes 1 et 2

Ils rassemblent des couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Dans toutes les disciplines, les groupes permettent de situer les cavaliers et leurs chevaux afin de mieux définir les accès aux sélections pour les grands rendez-vous internationaux.

Le Groupe 1 olympique ou paralympique est réservé aux couples cavaliers/chevaux performants au plus haut niveau. C'est dans ce groupe que seront puisées les forces vives en vue d'une sélection pour les JOP de Paris 2024.

Le groupe 2 international s'inscrit comme la relève du groupe 1 olympique ou paralympique. Les objectifs sportifs pour ces couples cavaliers/chevaux peuvent être les sélections aux Jeux Méditerranéens 2022, les coupes des nations et autres compétitions internationales. En CSO est créé le Groupe 3 afin de mieux identifier les objectifs à atteindre pour rentrer dans la filière du haut niveau et se préparer aux sélections des équipes de France.

En dressage, un dispositif sera mis en place en faveur des chevaux de 8 à 10 ans et des cavaliers de 25 ans et moins.

Les conditions d'accès à chaque groupe sont précisées pour chaque discipline dans le document Projet Sportif FFE 2022/2024 en Annexe 3. Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les couples sortent des groupes en cas de performances trop anciennes, d'objectifs non atteints, de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire, de changement de cavalier ou de vente du cheval.

La convention JOP

La FFE propose aux propriétaires et aux cavaliers de leurs chevaux la signature d'une convention de partenariat équipe de France JOP Paris 2024.

La signature de celle-ci permet de formaliser un échange d'engagements réciproques de la FFE, des propriétaires des chevaux de haut niveau et de leurs cavaliers dans un but partagé d'excellence sportive.

Engagements de la FFE

1. Mobiliser ses compétences pour optimiser la progression du cheval dans le but de lui permettre d'accéder à son meilleur niveau de performance.
2. Définir l'orientation de la carrière sportive du cheval en partenariat avec le propriétaire et le cavalier.
3. Optimiser la formation individualisée du cheval et de son cavalier en accord avec les orientations données par l'encadrement fédéral.

4. Accompagner et contrôler le suivi sanitaire et le suivi sportif du cheval et de son cavalier.
5. Inscrire le cheval dans la liste d'accès aux primes de performances définies dans le document de référence « SAISON SPORTIVE » consultable sur www.ffe.com
6. Initier toutes les actions estimées nécessaires aux objectifs du groupe.
7. Effectuer, à tout moment et à ses frais, par son vétérinaire les contrôles qu'elle juge nécessaire dans le respect des règles de confidentialité et avec l'accord du propriétaire.
8. Participer à la promotion du cheval dans le cadre des Groupes 1 en s'interdisant toute interprétation négative publique relative à son activité en Équipes de France.
9. Permettre au propriétaire de communiquer ou de faire valoir le statut de son cheval en lui fournissant un logo Groupe Olympique/Paralympique.
10. Annoncer le nom du propriétaire après le nom de son cheval dans les communiqués de la FFE.
11. Donner un accès privilégié et faciliter la venue et l'accueil des propriétaires (informations et assistance logistique concernant les transports, hébergements, accréditations, accès shuttles, parking, programme concours...) sur les grands événements tels que les Championnats de France et d'Europe, les étapes des circuits internationaux en France, les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde.

Engagement du propriétaire du cheval

1. Assurer la bonne gestion de la carrière sportive de son cheval en accord avec les règlements de la FFE et de la FEI et la réglementation relative à la prévention et la lutte contre le dopage.
2. Adhérer au plan de formation défini par la FFE.
3. Faire participer son cheval aux épreuves internationales définies par la FFE.
4. S'interdire toute interprétation négative publique relative à son activité en Equipe de France.
5. Faire suivre son cheval régulièrement par un vétérinaire traitant choisi par lui.
6. Communiquer au vétérinaire de la FFE les coordonnées du vétérinaire traitant en l'autorisant à communiquer toutes les informations nécessaires sur le cheval.
7. Informer la FFE de tout conflit entre le propriétaire et le cavalier, pouvant influencer sur la disponibilité du couple cavalier/cheval.
8. Honorer les sélections en Equipe de France et les réunions préparatoires aux grandes échéances sportives.

Engagement du cavalier

1. S'engager à respecter la Charte du cavalier des équipes de France.
2. S'engager à respecter les bonnes pratiques de la Charte du bien-être équin.
3. S'engager à atteindre les objectifs individualisés définis comprenant notamment la condition physique et le poids de forme.
4. S'engager à réaliser un travail de préparation mentale et à faire un bilan régulier avec le staff.
5. Assurer la bonne gestion de la carrière sportive de son cheval en accord avec les règlements de la FFE et de la FEI et la réglementation relative à la prévention et la lutte contre le dopage.
6. Adhérer au plan de formation défini par la FFE.
7. Faire participer son cheval aux épreuves internationales définies par la FFE.
8. S'interdire toute interprétation négative publique relative à son activité en Equipe de France.
9. Faire suivre son cheval régulièrement par un vétérinaire traitant choisi par lui.
10. Informer la FFE de tout conflit entre le propriétaire et le cavalier, pouvant influencer sur la disponibilité du couple cavalier/cheval.
11. Honorer les sélections en Equipe de France et les regroupements préparatoires aux grandes échéances sportives.

L'accompagnement

Le détail des aides par discipline et par groupe figure pour chaque année dans le document intitulé *Saison sportive*. Nous listons ici les différents types d'accompagnement:

Identification par les Groupes cibles

L'inscription en Groupe valorise les chevaux qui bénéficient d'une référence objective de haut niveau. La FFE communique sur leur entrée en liste et leurs performances.

Valorisation des propriétaires de chevaux

Les propriétaires sont au cœur des projets fédéraux avec leurs chevaux, ils sont invités aux réunions d'étape et accueillis dans les espaces FFE sur les étapes des circuits internationaux en France.

La FFE accompagne les propriétaires pour organiser leur venue aux grands événements tels que les Championnats de France et d'Europe, les étapes des circuits internationaux en France, les Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

Des primes à la performance concernant leurs chevaux leurs sont versées par la FFE, une prime à la conservation est prévue par Equiaction pour septembre 2024.

Soutien fédéral à la formation technique

Les couples des groupes bénéficient des conseils personnalisés de l'encadrement sportif fédéral lors des stages collectifs ou individuels et lors des compétitions.

Chaque couple sera orienté vers un programme personnalisé en concertation avec son entraîneur privé et son ou ses préparateurs de chevaux avec possibilité de prise en charge des entraînements à domicile.

Soutien aux entraîneurs privés

Dans toutes les disciplines, les entraîneurs privés seront associés aux formations.

En para dressage, les cavaliers qui préparent les chevaux le seront également.

Les entraîneurs privés sont associés au programme sportif du couple et leur intervention peut être aidée sur un objectif partagé.

Suivi vétérinaire

Les chevaux bénéficient d'un suivi longitudinal : alimentation, locomotion, physiologie de l'entraînement.

Recherche et DATA

La préparation sportive des chevaux et des cavaliers bénéficie de la recherche appliquée et des sciences en support de la performance.

La recherche d'observables scientifiques à l'entraînement ou en compétition va être développée sur les chevaux et sur les cavaliers pour identifier, par exemple, les paramètres de l'asymétrie et les autres freins à la performance.

Aides financières et primes d'objectifs

Des primes sont attribuées pour les participations et performances aux compétitions de référence.

La FFE contribue aux frais de transport selon le barème fédéral pour les déplacements aux compétitions de référence à l'étranger.

L'enjeu sociétal du bien-être animal

Suite à l'adoption de règles plus protectrices pour les chevaux par la FEI et la FFE, les formations de toutes les équipes de France vont développer davantage les principes de bonnes pratiques en faveur du bien-être animal.

Signataire de la charte pour le bien-être équin et initiatrice de la Charte du sport de haut niveau FFE, la fédération s'attache à préserver la santé et l'intégrité physique des poneys et des chevaux, dans ses clubs jusqu'au sport de haut niveau. Ainsi, elle s'engage à ne jamais privilégier la performance au détriment du bien-être animal.

Le travail d'accompagnement et de formation de la fédération permet de sensibiliser les cavaliers de haut niveau et de faire le lien avec la performance sportive, indissociable du bien-être du cheval. En équipe de France, les chevaux font tous l'objet d'un entraînement personnalisé et d'une attention particulière de la part des vétérinaires fédéraux.

Garante du respect de la réglementation sportive, la fédération s'engage également à ce que les cavaliers, membres de l'équipe de France, le soient aussi du bien-être de leurs chevaux. Nos sportifs ont ainsi à cœur de respecter les besoins physiologiques et comportementaux de leurs chevaux.

EQUIACTION

Un fonds de dotation de la Fédération française d'équitation.

Sa vocation :

- Valoriser l'excellence équestre française,
- Accompagner nos sportifs de haut niveau et nos espoirs,
- Veiller au bien-être animal,

- Développer et soutenir le rôle du cheval médiateur. pour soutenir l'excellence équestre française.

Concernant l'excellence sportive, quatre volets communs aux quatre disciplines sont développés :

1. Améliorer le suivi vétérinaire des chevaux athlètes, notamment afin de garantir leur bien-être, clé de voûte de la performance sportive;
2. Répondre au besoin d'une aide au recrutement d'un cavalier maison au sein des structures des cavaliers athlètes afin de leur permettre de partir en compétition loin de leur structure avec leurs chevaux de tête pour se préparer aux grandes échéances tout en assurant le bien-être des chevaux restés aux écuries ;
3. Permettre d'augmenter le niveau d'accompagnement des sportifs de haut niveau par des entraîneurs privés ;
4. Reconnaître l'importance du rôle des propriétaires, premiers sponsors des cavaliers, afin de motiver leur engagement à conserver leurs chevaux au sein de l'équipe de France.

L'équipe d'encadrement

L'équipe fédérale se renouvelle et compte 8 arrivants. L'organigramme et la présentation de l'ensemble des équipes d'encadrement pour les disciplines Olympiques se trouvent dans le projet Sportif fédéral en Annexe 3.

B – La stratégie par disciplines

La stratégie sportive détaillée par discipline figure en Annexe 2

PPF / Partie Opérationnelle

1. Généralités :

a. Critères de mise en liste des sportifs

L'inscription sur liste pour les sportifs de haut niveau suit les critères proposés par l'ANS et le Ministère. Le périmètre des disciplines olympiques et paralympiques est distingué du périmètre des disciplines de haut niveau. Les critères de performances tiennent compte des résultats en compétitions internationales de référence. Voir les tableaux dans l'annexe 1.

b. Modalités de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF

L'ensemble des SHN sont soumis au suivi médical réglementaire imposé par le Code du sport. Le SHN doit passer une visite médicale approfondie et un électrocardiogramme de repos.

En cas de non-respect de ce suivi médical, les aides fédérales et les aides personnalisées peuvent être suspendues ou annulées, et l'inscription sur la liste des Sportifs de Haut Niveau peut être remise en cause.

Les SHN bénéficient de la couverture accident du travail et maladie professionnelle liée à la pratique du sport de haut niveau et financée par l'Etat.

La FFE souscrit au profit de ses SHN une assurance complémentaire individuelle accident couvrant les dommages corporels survenus lors de leur pratique de haut niveau.

Pour les sportifs espoirs et collectifs nationaux, une visite médicale annuelle est obligatoire.

Pour l'ensemble des sportifs intégrés dans le programme d'accession et le programme d'excellence, un suivi par les médecins des équipes de France est proposé ponctuellement lors des différents regroupements et compétitions des équipes de France.

c. Modalités de suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau

L'Environnement du sportif

Pour les seniors

L'accès au haut niveau demande un investissement aussi important en temps qu'en argent. Pour atteindre son objectif, le cavalier doit avoir une stratégie économique sous la forme d'un système stable et structuré qui lui permette d'être en concours un grand nombre de semaines dans l'année. En effet, à part les quelques cavaliers de l'élite du saut d'obstacles, il n'est pas possible de retirer assez d'argent de sa pratique en compétition pour en vivre. Le cavalier professionnel recourt ainsi à la multi-activité. Quelques-uns ont une autre activité professionnelle, certains sont salariés dans le milieu équestre, mais la plus grande majorité sont dirigeants de leur propre entreprise. Ils sont donc professionnels à la tête de plusieurs salariés allant du groom, cavalier maison, palefrenier au secrétaire. Leur activité tourne autour de la compétition mais aussi du coaching de jeunes sportifs, de la valorisation et du commerce de chevaux. Il est également primordial d'entretenir de bonnes

relations avec leurs propriétaires de chevaux et partenaires, et d'en prospecter de nouveaux pour l'avenir.

Le cavalier professionnel a ainsi plusieurs facettes qui l'obligent à savoir s'entourer et cultiver des compétences relationnelles, à apprendre à partager son temps entre son activité professionnelle et son activité sportive pour continuer à évoluer vers le haut niveau.

Pour les jeunes

Les jeunes cavaliers suivent dans la majorité des cas un double projet scolaire et sportif. Ils s'entraînent auprès d'entraîneurs compétents à proximité de leur domicile quand ils ne sont pas directement fils/filles de professionnels du secteur.

Des regroupements nationaux sont organisés régulièrement pour les meilleurs sous l'égide de la fédération française d'équitation.

Dispositif fédéral de suivi socio professionnel

La réussite sportive est indissociable de la réussite socioprofessionnelle. La Fédération Française d'Equitation en partenariat étroit avec l'Agence Nationale du Sport développe une politique de suivi social afin que les sportifs de haut niveau puissent réaliser les performances à la hauteur de leur potentiel, tout en leur garantissant la poursuite d'une formation et d'une insertion professionnelle correspondant à leurs capacités et leurs aspirations.

Un conseiller technique national est en charge du suivi socio professionnel des SHN, Espoirs et collectifs nationaux.

Les dispositifs d'accompagnements des SHN ont été renforcés et un suivi spécifique existe concernant :

- la formation et la reconversion des sportifs avec un accès prioritaire à différents dispositifs

- concours de la fonction publique,
- formations paramédicales,
- aménagement de scolarité,
- dispositif baccalauréat...

- la professionnalisation avec l'accès aux formations BPJEPS et DEJEPS dans un cadre privilégié

- les conventions d'insertion professionnelle qui leur permettent d'accéder à l'entreprise pendant leur carrière grâce à un aménagement de leur temps de travail

- la protection sociale élargie avec un dispositif d'assurance qui couvre le risque d'accidents sportifs, mais aussi un dispositif de cotisation retraite dédié aux SHN.

La FFE incite les sportifs à poursuivre leur **double projet** sportif et scolaire aussi loin que possible. D'une part les compétences acquises sont importantes dans la construction d'une carrière sportive équestre et d'autre part il faut s'assurer un bagage scolaire pour anticiper une éventuelle reconversion.

Dans de nombreux cas les SHN qui arrêtent leur carrière poursuivent une activité professionnelle dans le secteur équestre, premier employeur privé de la filière sportive.

L'assureur de la FFE, Generali, est au plus près de nos SHN pour les accompagner lorsqu'ils sont en difficulté (contrat, assurance, ...).

Critères d'attribution des aides individuelles et des aides personnalisées

Les aides personnalisées ne sont ni un revenu, ni une paye mais bien une aide. Ainsi, elles ne sont ni obligatoires, ni fixes et le cadre de leurs attributions est défini par le DTN en accord avec les directives de l'Agence.

Les **aides personnalisées** répondent à différents besoins du cavalier de haut niveau sur le volet socioprofessionnel et correspondent à 4 rubriques de versement :

- manque à gagner Sportif pour les cavaliers SHN qui sont professionnels salariés ou chefs d'entreprises posant des jours pour participer à des stages ou des sélections dans les compétitions inscrites sur les saisons sportives de chaque discipline.
- manque à gagner Employeur : La prise en charge de la CIP se fait à part égale entre la fédération et l'ANS et est limitée à 16K€/an pour les athlètes hors cercle HP. Pour les athlètes du cercle HP, le montant de prose en charge est discuté au cas par cas entre la FFE et l'ANS.
- aide à la formation et à la reconversion sur présentation de factures.
- aides sociales sur des cavaliers ciblés dont le revenu annuel brut est inférieur à 40k€

Les **aides fédérales** sont un dispositif d'aide distinctes des aides personnalisées mis en place par la FFE . Elles sont versées aux cavaliers convoqués aux stages équipe de France et sélectionnés dans les concours en fonction de leurs performances.

Les primes fédérales aux propriétaires sont versées sous conditions que le cheval ne fasse pas l'objet d'une sanction disciplinaire ou pour dopage.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées d'état peuvent être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical règlementaire n'est pas effectué.

L'ensemble des aides de l'ANS et de la FFE dont bénéficient les SHN sont détaillées dans le document «Saison Sportive » téléchargeable sur le site www.ffe.com pour chaque discipline.

d. Présentation de la convention fédération / SHN

Dans le respect des dispositions prévues aux articles L. 221-2-1, R. 221-2 et D. 221-2-1, la FFE conclut avec chaque SHN une convention déterminant les droits et obligations du sportif et de la fédération en matière de formation et d'accompagnement socioprofessionnel, de pratique compétitive, de surveillance médicale, de respect des règles d'éthique sportive et de droit à l'image.

Cette convention mise en place par la FFE formalise les relations avec les Sportifs de Haut Niveau, inscrits sur la liste ministérielle :

- fixe le cadre des aides accordées aux Sportifs de Haut Niveau (financière, logistique, technique, suivi et soutien)
- établit le suivi médical règlementaire applicable
- indique le cadre applicable aux équipes de France
- précise les règles relatives au droit à l'image et de la promotion du sportif et de la FFE
- fixe les conditions d'application de cette convention et les procédures en cas de sanctions ou de litiges.
- constitue un engagement réciproque pour une durée déterminée.

En annexe de cette convention, la Charte du Sport de Haut Niveau de la FFE doit également être signée par tout sportif sélectionné. Cette charte, fondée sur les principes déontologiques du sport, fixe les droits et les devoirs du SHN autour de quatre principes :

- Respecter les valeurs du sport
- Respecter le poney / cheval
- Etre un sportif exemplaire
- Honorer le collectif

Programmes

a) la cartographie des structures et dispositifs

Programme Excellence :

- Pôle France Concours Complet non permanent
- Pole France Voltige permanent et non permanent
- Pôle France Relève Concours Complet
- Pôle France Para-Dressage

Programme Accession territoriale:

- Sport Etude Excellence

b) le cahier des charges des structures et dispositifs du programme

NOM DE LA STRUCTURE : Pôle France CCE Saumur non permanent

	ITEMS à renseigner
Positionnement au sein du PPF	Objectif général Excellence sportive
	Critères de recrutement Les sportifs ont accès au pôle France CCE non permanent dans les conditions suivantes : - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau 3 étoiles niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : podium en 3 et performances en 4 étoiles, être sur les podiums des grandes échéances
	Coordonnateur Michel Asseray, DTN Adjoint en charge du CCE, basé à Saumur
	Encadrement - Sélectionneur National Séniors Thierry TOUZAIN, cadre FFE - Entraîneur National Sénior Adjoint Jean-Pierre BLANCO, cadre d'Etat FFE - Adjoint au dressage Philippe Limousin, vacataire FFE - Adjoint au CSO Patrice Delaveau, vacataire FFE - Interventions ponctuelles d'un préparateur physique et d'un préparateur mental vacataire FFE - Un vétérinaire de l'IFCE également vétérinaire des équipes de France
	Population Entre 40 et 50 sportifs par an, listés SHN - les sportifs viennent de tout le territoire national

Éléments du fonctionnement sportif	Installations - Manège - Carrière d'obstacles - Carrière de dressage - 40 boxes - Hippodrome de Verrie, site d'entraînement pour le cross - Piste de galop - Cafeteria uniquement le midi et hors WE, mais pas d'hébergement - Clinique vétérinaire et maréchalerie sur place si besoin - Centre médico-sportif
	Fonctionnement Prise en charge des frais de fonctionnement (hors cadres fédéraux) par l'IFCE .
	Volume d'entraînement Volume individualisé en fonction du projet sportif de l'année. En moyenne 3h/jour par cheval, 5 jours / semaine, 5 à 8 semaines /an
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet Michel Asseray, DTN Adjoint en charge du CCE avec le soutien de Martin Denisot, CTN en charge du suivi socio professionnel. Près de 100% des SHN sont professionnels et chefs d'entreprises.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire le pôle étant non permanent, le suivi médical est organisé avec le médecin des équipes de France lors des regroupements des SHN sur le pôle.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques Cette offre est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral et le médecin traitant
Financement de la structure	<u>SHN Elites et Seniors</u> FFE : prise en charge de l'encadrement, des boxes, des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration IFCE : prise en charge des installations et de leur entretien Aides personnalisées : forfait journalier le manque à gagner dû à leur absence au sein de leur entreprise.
	<u>Autres SHN</u> FFE : prise en charge de l'encadrement IFCE : prise en charge des installations et de leur entretien

NOM DE LA STRUCTURE : Pôle France Voltige Saumur permanent et non permanent

	ITEMS à renseigner
Positionnement au sein du PPF	<p>Objectif général : accession au haut niveau et excellence sportive</p>
	<p>Critères d'accès - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau international Deux populations s'entraînent sur le PFV : - les sportifs permanents - les sportifs non permanents sur des périodes déterminées (vacances scolaires, stage de préparation aux grandes échéances...) niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : être performant sur les championnats d'Europe et du Monde</p>
	<p>Coordonnateur Davy Delaire, entraîneur national de voltige et coordonnateur du pôle, cadre d'Etat FFE</p>
	<p>Encadrement Entraîneur national, Davy Delaire, cadre d'Etat FFE Francois Athimon cadre d'Etat FFE en charge du suivi socioprofessionnel) - Un préparateur des chevaux, Sébastien Langlois, cadre d'Etat FFE Interventions ponctuelles d'un spécialiste chorégraphe, d'un médecin et d'un kinésithérapeute vacataire de la FFE - Un vétérinaire de l'IFCE</p>
Éléments du fonctionnement sportif	<p>Population Entre 5 et 10 sportifs permanents Entre 30 et 60 sportifs par an non permanents, - les sportifs viennent de tout le territoire national</p>
	<p>Installations - Manège - Carrière de travail - Boxes - Mise à disposition d'une cavalerie d'entraînement avec soigneur - Cafeteria uniquement le midi et hors WE, mais pas d'hébergement - Clinique vétérinaire et maréchalerie sur place - Centre médico-sportif et de préparation physique</p>
	<p>Fonctionnement Prise en charge des frais de fonctionnement (hors cadres fédéraux) par l'IFCE</p>
	<p>Volume d'entraînement Volume individualisé en fonction du projet sportif de l'année. Entraînement quotidien pour les sportifs permanents.</p>
Suivi des sportifs	<p>Mise en œuvre du double projet Davy Delaire, coordinateur du pôle</p>

	<p>Mise en œuvre du suivi médical réglementaire le suivi médical est organisé avec le médecin des équipes de France lors des regroupements des SHN sur le pôle.</p>
	<p>Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques Cette offre est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral et le médecin traitant</p>
<p>Financement de la structure</p>	<p><u>Sportifs permanents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - FFE : prise en charge de l'encadrement. - IFCE : prise en charge des installations, de leur entretien et mise à disposition de la cavalerie d'entraînement et/ou prise en charge des frais de pension des chevaux sous contrat et du transport et soins des équidés lors des compétitions <p><u>Sportifs non permanents sur convocation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - FFE : prise en charge de l'encadrement, des frais – chevaux et sportifs - liés aux déplacements, à l'hébergement et à la restauration - IFCE : prise en charge des installations et de leur entretien

NOM DE LA STRUCTURE : Pôle France Para-Dressage – Structures permanentes

	ITEMS à renseigner
Positionnement au sein du PPF	<p>Objectif général : accession au haut niveau et excellence sportive</p>
	<p>Critères d'accès - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau international Deux populations s'entraînent sur le PFV : - les sportifs permanents - les sportifs non permanents sur des périodes déterminées (vacances scolaires, stage de préparation aux grandes échéances...) niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : être performant sur les championnats d'Europe, du Monde et JOP</p>
	<p>Coordonnateur Fanny Delaval, coordonnatrice du pôle, cadre d'Etat FFE</p>
	<p>Encadrement - Pour chaque couple inscrit, la structure d'accueil propose un encadrement technique pour l'entraînement des sportifs et des chevaux. - L'IFCE propose l'intervention ponctuelle d'un médecin et d'un kinésithérapeute L'IFCE fournit une prestation d'encadrement de séances de préparation physique et mentale individualisée pour chaque sportifs - Un vétérinaire et un maréchal de l'IFCE en lien avec le staff de la FFE.</p>
	<p>Population Minimum 5 sportifs toutes modalités d'entraînement confondues - les sportifs viennent de tout le territoire national Différentes modalités d'entraînement peuvent être proposées, qui peuvent se combiner : - <i>Entraînement permanent avec chevaux fournis par la structure d'accueil</i> - <i>Entraînement semi-permanent avec chevaux par la structure d'accueil</i> - <i>Entraînement permanent avec chevaux privés</i> - <i>Entraînement semi-permanent avec chevaux privés</i></p>

Eléments du fonctionnement sportif	<p>Installations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manège - Carrière de travail - Boxes - Mise à disposition d'une cavalerie d'entraînement et de compétition avec soigneur - Cafeteria uniquement le midi et hors WE, mais pas d'hébergement - Clinique vétérinaire et maréchalerie sur place - Centre médico-sportif et de préparation physique <p>- Accessibilité aux différents types de handicaps pour l'ensemble des infrastructures</p> <p>- Mise à disposition des dispositifs d'aide à la mise à cheval.</p> <p>- Lieu d'accueil chauffé et aménagé permettant la récupération et la détente entre les phases d'entraînement</p>
	<p>Chevaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélection des chevaux IFCE avec validation du staff fédéral - La formation et l'entraînement des chevaux seront assurés par l'encadrement technique de la structure d'accueil.
	<p>Volume d'entraînement</p> <p>Volume individualisé en fonction du projet sportif de l'année. Entraînement quotidien pour les sportifs permanents.</p>
Suivi des sportifs	<p>Mise en œuvre du double projet</p> <p>Fanny Delaval, coordinateur du pôle</p>
	<p>Mise en œuvre du suivi médical réglementaire</p> <p>le suivi médical est organisé avec le médecin des équipes de France lors des regroupements des SHN sur le pôle.</p>
	<p>Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques</p> <p>Cette offre est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral et le médecin traitant</p>
	<p>Accompagnement scientifique à la performance : identifier des solutions d'optimisation en termes d'utilisation de selle, d'aides compensatoires et d'ergonomie dans la pratique du para dressage.</p>
Financement de la structure	<ul style="list-style-type: none"> - FFE : prise en charge de la coordinatrice. - IFCE : prise en charge des installations, de leur entretien et mise à disposition de la cavalerie d'entraînement et/ou prise en charge des frais de pension des chevaux sous contrat - Lors des stages et compétitions, l'IFCE assure le transport et la mise à disposition de personnel pour les soins aux chevaux

NOM DE LA STRUCTURE : Pôle France Attelage Lamotte Beuvron non permanent

	ITEMS à renseigner
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : Accession haut niveau et excellence sportive
	Critères accès Les sportifs ont accès au pôle France non permanent dans les conditions suivantes : - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau 3 étoiles niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : performance en 3 étoiles, être sur les podiums des grandes échéances
	Coordonnateur Quentin Simonet, Responsable de l'attelage, Cadre d'Etat FFE
	Encadrement - Sélectionneur National Séniors Félix-Marie Brasseur, vacataire FFE - Un vétérinaire vacataire FFE - Intervention ponctuelles d'entraîneurs vacataires FFE - Interventions ponctuelles d'un préparateur physique et d'un préparateur mental vacataire FFE
	Population Entre 20 et 30 sportifs par an, listés SHN et une centaine de chevaux/an - les sportifs viennent de tout le territoire national
Éléments du fonctionnement sportif	Installations - Manèges - Carrières de maniabilité - Carrière de dressage - Obstacles de marathon - 500 boxes - Piste de galop - Cafeteria matin, midi et soir et hébergement en chambre simple ou double
	Volume d'entraînement Volume individualisé en fonction du projet sportif de l'année. En moyenne 3h/jour par cheval, 5 jours / semaine, 5 à 8 semaines /an
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet Quentin Simonet, Responsable de l'attelage Près de 100% des SHN sont professionnels et chefs d'entreprises.

	<p>Mise en œuvre du suivi médical réglementaire le pôle étant non permanent, le suivi médical est organisé avec le médecin des équipes de France lors des regroupements des SHN sur le pôle.</p>
	<p>Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques Cette offre est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral et le médecin traitant</p>
<p>Financement de la structure</p>	<p>- FFE : prise en charge de l'encadrement, des boxes, des frais de déplacement</p> <p>- Aides personnalisées : forfait journalier couvrant les frais d'hébergement, de restauration ainsi que le manque à gagner dû à leur absence.</p>

NOM DE LA STRUCTURE : Pôle France Jeunes CCE Saumur permanent et non permanent

	ITEMS à renseigner
Positionnement au sein du PPF	<p>Objectif général : Programme d'accèsion et excellence jeunes</p>
	<p>Critères d'accès Sportifs non permanents : - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau 2 étoiles pour les jeunes cavaliers, 3 étoiles pour les jeunes seniors</p> <p>Sportifs permanents : - être inscrit sur liste SHN, CN, CE - avoir des performances au niveau 2 étoiles pour les jeunes cavaliers, 3 étoiles pour les jeunes seniors</p>
	<p>Coordonnateur Michel Asseray, DTN Adjoint en charge du CCE, basé à Saumur</p>
	<p>Encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement IFCE - Un entraîneur et coordonnateur adjoint, cadre de l'IFCE en charge du suivi quotidien des sportifs - Interventions d'un médecin et d'un kinésithérapeute - Un vétérinaire et un maréchal ferrant - Intervenant en préparation physique et préparation mentale <p>Encadrement FFE Intervention ponctuelle du staff FFE du pôle France CCE: - Sélectionneur National Séniors Thierry TOUZAIN, cadre d'Etat FFE - Entraîneur National Sénior Adjoint Jean-Pierre BLANCO, cadre d'Etat FFE</p>
	<p>Population Entre 0 et 10 sportifs permanents par an, listés SHN, CN, CE Entre 10 et 20 sportifs non permanents par an, listés SHN, CN, CE et non listés - les sportifs viennent de tout le territoire national</p>
Eléments du fonctionnement sportif	<p>Installations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manèges - Carrières d'obstacles - Carrières de dressage - 40 boxes - Hippodrome de Verrie, site d'entraînement pour le cross - Piste de galop - Cafeteria uniquement le midi et hors WE, mais pas d'hébergement - Clinique vétérinaire et maréchalerie sur place si besoin - Centre médico-sportif

	<p>Volume d'entraînement En fonction du nombre de chevaux à disposition de chaque cavaliers, le nombre d'heures d'entraînement peut varier.</p> <p>Permanent. Moyenne de 20 heures d'entraînement par semaine + compétitions en week end</p> <p>Non permanent En moyenne 3h/jour par cheval et 5 jours / semaine, 5 à 8 semaines par an.</p>
Suivi des sportifs	<p>Mise en œuvre du double projet Michel Asseray, DTN Adjoint en charge du CCE avec le soutien de la direction des sports de l'IFCE et de Martin Denisot, CTN en charge du suivi socio professionnel</p>
	<p>Mise en œuvre du suivi médical réglementaire le suivi médical est organisé avec le médecin des équipes de France lors des regroupements des SHN sur le pôle.</p>
	<p>Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques Cette offre est proposée au cas par cas en lien avec le médecin fédéral et le médecin traitant</p>
Financement de la structure	<p><u>Sportifs permanents</u></p> <p>FFE : prise en charge de l'encadrement complémentaire par le staff CCE séniors.</p> <p>IFCE : prise en charge des installations, et de leur entretien Prise en charge de l'encadrement quotidien (entraînement et compétitions) Prise en charge de 2 chevaux de haut niveau (pension, soins vétérinaires, maréchalerie)et/ou mise à disposition d'une cavalerie d'entraînement et compétition. Prise en charge des transports en compétition</p>
	<p><u>Sportifs non permanents</u></p> <p>FFE : encadrement des stages.</p> <p>IFCE : prise en charge des installations, et de leur entretien Prise en charge de 2 chevaux de haut niveau (pension, soins vétérinaires) Aides personnalisées : forfait pour compensation du manque à gagner.</p>

NOM DE LA STRUCTURE : Sports Etudes Excellence – Structures permanentes

	ITEMS à renseigner
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : Programme jeunes accession territoriale
	Indicateurs de résultats Les sportifs doivent : <ul style="list-style-type: none"> • Être sélectionnés par les structures
	Coordonnateur : Coordonnateur National : Martin Denisot, CTS Coordonnateur adjoint : dirigeant de la structure
	Population Entre 10 et 15 structures sur l'ensemble du territoire national
Éléments du fonctionnement sportif	Voir cahier des charges fédéral Consulter le document
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet Martin Denisot, CTN en charge du suivi socio professionnel Dirigeant de la structure
Financement de la structure	FFE : accompagnement et évaluation sportive annuelle Structure : Fonctionnement

c) Critères d'évaluation des structures et dispositifs du programme

Pour chaque structure, chaque levier ci-dessous est évalué annuellement au moyen de l'échelle de 1 à 4 proposée par l'ANS

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France de leurs catégories d'âge
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenus des médailles sur des compétitions de référence internationale
	Capacités sportives	Les sportifs ont améliorés leurs performances physiques
	Actions sportives	Nombres et qualités des compétitions et stages organisés par la structure
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité
	Suivi vétérinaire	Le suivi de santé des chevaux permet une disponibilité maximale
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique,...)
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité)
	Conditions d'entraînement et qualités des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptés aux enjeux de la structure
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérent au regard des prestations offertes
	Equilibre financier	La structure a un budget équilibré
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.

d) La formation sportive et citoyenne des sportifs

Lors de sa première inscription sur une liste SHN, les sportifs suivent une formation d'une durée de 4 heures minimum délivrée soit lors d'un stage de regroupement des équipes de France, soit en ligne sur le Campus de la FFE.

Les sportifs nouvellement inscrits doivent compléter le parcours avant le 31 juillet de l'année de leur première inscription.

La formation comprend les modules suivants :

- Module « Ethique et déontologie du sportif » - 1h
 - Valeurs de la république, du sport et de l'olympisme
 - Chartes fédérales et olympiques
 - Droits et devoirs de l'athlète

- Module « Santé et intégrité » - 1h
 - Hygiène de vie du sportif de haut niveau
 - Prévention du dopage
 - Prévention des violences, des incivilités et des discriminations

- Module « Ecosystème fédéral » - 1h
 - Objet et domaines d'action de la fédération
 - Organisation générale de la fédération
 - Système sportif fédéral et rôle des acteurs

- Module « Développement du sportif » - 1h
 - Gérer son projet sportif et socioprofessionnel
 - Dispositifs fédéraux d'accompagnement
 - Gérer la communication

A l'issue du parcours, une attestation de suivi est remise aux sportifs participants.

En complément de ce parcours, il est vivement conseillé de suivre une formation « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1). D'une durée moyenne de 7h (1 journée), cette formation permet d'acquérir les gestes de premiers secours qui peuvent permettre de sauver des vies, y compris dans le cadre de la pratique des sports équestres.

La FFE prendra en charge le remboursement des frais d'inscription sur présentation d'une facture et du certificat du PSC1 dans la limite de 80€.

e) Les indicateurs de performance des structures

Un ensemble d'indicateurs de performance permettent d'évaluer l'efficacité des différentes structures et dispositifs intégrés au PPF.

L'évaluation régulière des différentes structures sur la base de ces indicateurs de résultat permet de statuer sur l'opportunité du maintien ou du repositionnement de la structure au sein du PPF. Cette évaluation tient compte des indicateurs suivants :

- flux des sportifs accueillis ;
- niveau de recrutement des sportifs ;
- niveau des performances réalisées ;
- progression constatée ;
- écart entre les objectifs de la structure et ses résultats ;

ANNEXE 1 : Critères de mise en liste des sportifs

Saut d'obstacles

	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
JO et Championnat du Monde	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 4 ^{ème} en équipe	9 ^{ème} au 16 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	17 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel	
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} en équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	
Ch. d'Europe Jeunes Cavaliers / Juniors			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. d'Europe Poneys / Children				1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. de France Jeunes Cavaliers/Juniors/ Children /As poney				1 ^{er} en individuel

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
CSIO FEI Nations Cup 5*	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	
CSIO FEI Nations Cup EEF	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	
CSI-W / CSI5*	1 ^{er} à 5 ^{ème} en individuel	
CSI4*	1 ^{er} à 6 ^{ème} en individuel	
CSI3*	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel (2 performances min)	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel (2 performances min)

NB : toutes les performances individuelles doivent être réalisées lors du Grand Prix ou Grand Prix Coupe du Monde.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Concours complet d'Equitation

	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
JO et Championnat du Monde	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 4 ^{ème} en équipe	9 ^{ème} au 16 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	17 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel	
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} en équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	
Ch. d'Europe Jeunes Cavaliers Ch. d'Europe Juniors			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. d'Europe Poneys				1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. de France Jeunes Cavaliers/Juniors/As poney				1 ^{er} en individuel

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
CCI5*-L	Terminer dans le 1er quart des partants	
CCI4*-L / CCIO4*-L / CCIO4*-S	1er à 10ème en individuel si 1er quart des partants Terminer dans le premier tiers des partants par équipe	Terminer dans le 1er quart des partants
CCI4*-S	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel	1er à 8ème en individuel si 1er quart des partants

NB : En individuel un classement est pris en compte aux conditions suivantes :

- 66% minimum au test de dressage,
- Sans faute aux obstacles sur le cross, 12 points maximum de temps dépassés,
- 8 points maximum au test de saut d'obstacles.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dressage

	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
JO et Championnat du Monde	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 4 ^{ème} en équipe	9 ^{ème} au 16 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	17 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel	
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} en équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	
Ch. d'Europe U25 Ch. Europe Jeunes Cavaliers Ch. d'Europe Juniors			1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. d'Europe Poneys / Children				1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. de France Jeunes Cavaliers/Juniors/Children / As poney				1 ^{er} en individuel

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
CDIO3* / CDIO4*	1er à 10ème en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	
CDI-W / CDI3* / CDI4* / CDI5*	1er à 5ème 6ème à 10ème (2 performance)	Terminer dans le 1er quart des partants
Cavalier de 25 ans et moins en CDI3*	1er à 10ème en GP	1er à 5ème en Inter II et U25

NB : Toutes les performances individuelles dans les CDIO, CDI5*, CDI4* et CDI3* doivent être réalisées lors du Grand Prix et/ou du Grand Prix Spécial ; ou pour les CDI-W lors du Grand Prix et/ou de la reprise libre GP.

Un classement est pris en compte aux conditions suivantes : 68% minimum

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Para Dressage

	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève <i>Classement</i>
Jeux paralympiques Championnat du Monde	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 4 ^{ème} en équipe	9 ^{ème} au 16 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	17 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} en équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 15 ^{ème} en individuel

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève <i>Classement</i>	Espoirs (25 ans et moins)
CPEDI3* Avec un minimum de 7 cavaliers dans le grade et 5 nations participantes	1 ^{er} en individuel	2 ^{ème} au 15 ^{ème} en individuel

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Endurance

	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
Championnat du Monde	1 ^{er} en individuel 1 ^{er} en équipe	2 ^{ème} au 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	
Championnat d'Europe Seniors		1 ^{ème} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{ème} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} au 20 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe	
Ch. du monde Jeunes			1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe
Ch. d'Europe Jeunes			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} par équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 3 ^{ème} par équipe

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève <i>Classement</i>
CE13*	1 ^{er} en individuel

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Voltige

	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève* <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
Championnat du Monde	1 ^{er} en individuel 1 ^{er} en équipe	2 ^{ème} au 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	
Championnat d'Europe Seniors		1 ^{ème} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{ème} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} au 20 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe	
Ch. Du Monde / d'Europe Jeunes et Juniors			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	Qualifier pour la finale

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève* <i>Classement</i>
CVI3* / CVIO3*	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} par équipe

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Attelage

	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et -) <i>Classement</i>
Championnats du Monde chevaux	1 ^{er} en individuel 1 ^{er} en équipe	2 ^{ème} au 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	–
Championnats d'Europe chevaux		1 ^{ème} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{ème} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} au 20 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe	–
Championnats du Monde Poneys		1 ^{ème} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{ème} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 4 ^{er} par équipe	9 ^{ème} à 16 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} par équipe
Championnats d'Europe Jeunes	–	–	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} à 16 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et -) <i>Classement</i>
CAIO4* chevaux CAI3* chevaux	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel si classé dans le 1 ^{er} tiers 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	
CAIO4* poneys CAI3* poneys		1 ^{er} à 15 ^{ème} en individuel si classé dans le 1 ^{er} quart

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les meneurs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.